

Programme de formation

Le budget prévisionnel et le plan de trésorerie dans mon association

But de la formation

Savoir mettre en place et utiliser un budget prévisionnel et un plan de trésorerie

Compétences visées

1. Savoir construire et alimenter un budget prévisionnel
2. Savoir mettre un place et tenir un plan de trésorerie prévisionnel

Pré-requis

Des notions de comptabilité sont souhaitées mais non indispensables
Savoir utiliser un tableur (Excel par exemple) sera facilitant

Liste des référents

Référent administratif : MME SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : MR ASSOSPHERE FORMATION - FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : MME SEVERINE ROLIN

Type de public

Bénévoles, dirigeants et salariés d'association

Moyens pédagogiques

Salle de formation, paper board, tableau blanc
Supports papiers et numériques
Ordinateur portable et vidéo projecteur

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en alternance avec des exercices pratiques
Approche participative grâce aux situations amenées par les participants
Ateliers de travail en groupe

Méthode d'évaluation :

L'évaluation des objectifs pédagogiques de la formation se déroule en auto-évaluation à travers un formulaire en ligne dont le lien est transmis au stagiaire en fin de formation

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Matin : Notions préalables

Rappel de notions comptables : charges/produits - compte de résultat
Présentation des deux outils : budget prévisionnel et plan de trésorerie

Faire le lien avec les demandes de subventions
Valoriser le bénévolat dans un budget
Prévoir les investissements : point de vue financier, point de vue comptable

Après midi : budgets prévisionnels et plan de trésorerie

- Elaborer et suivre le budget prévisionnel de l'association
- Concevoir un budget prévisionnel d'action (notions de charges directes et indirectes)
- Mettre en place un plan de trésorerie vivant et dynamique

Accessible aux personnes en situation d'handicap : non